

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DELEGATION GENERALE A LA SURETE
NATIONALE

CABINET DU DELEGUE GENERAL

CELLULE DE LA COMMUNICATION ET
DES RELATIONS PUBLIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

GENERAL DELEGATION FOR NATIONAL
SECURITY

CABINET OF THE DELEGATE GENERAL

COMMUNICATION AND PUBLIC
RELATIONS UNIT

N°

131

/DGSN/CAB/CELLCOM

YAOUNDE, LE

02 DEC 2022

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

*Le Délégué Général à la Sûreté Nationale porte à la connaissance du Public que le Chef de l'Etat, dans le souci de renforcement de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, a autorisé l'organisation des concours de recrutement de **deux mille cinq cent (2500)** jeunes Camerounais dans le Corps des fonctionnaires de la Sûreté Nationale pour l'année 2022.*

Les arrêtés d'ouverture de ces concours, signés le 1^{er} décembre 2022 portent sur le recrutement de :

- **50** Elèves Commissaires de Police Directs dont **03** Médecins Généralistes et **02** Psychiatres ;
- **50** Elèves Commissaires de Police Spéciaux ;
- **100** Elèves Officiers de Police Directs ;
- **50** Elèves Officiers de Police Spéciaux ;
- **400** Elèves Inspecteurs de Police Directs ;
- **100** Elèves Inspecteurs de Police Spéciaux ;
- **1750** Elèves Gardiens de la Paix directs.

*Les dossiers de candidature seront reçus dans les dix Chefs-lieux de Régions du **19 Décembre 2022** au **17 Février 2023**.*

Les épreuves écrites des Elèves Commissaires et Officiers de Police, sont programmées au centre unique de Yaoundé respectivement :

- Le samedi **25 Février 2023** pour les **Elèves-Commissaires de Police** ;
- Le samedi **04 Mars 2023** pour les **Elèves-Officiers de Police**.

Quant aux épreuves écrites des concours des Elèves-Inspecteurs de Police et Gardiens de la Paix, elles se dérouleront dans tous les Chefs lieux de Régions aux dates ci-après :

- Le samedi **11 Mars 2023** pour les **Elèves-Inspecteurs de Police** ;
- Le samedi **25 Mars 2023** pour les **Elèves-Gardiens de la Paix**.

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale invite par conséquent les postulants à s'informer de manière appropriée sur le processus de recrutement ainsi lancé, s'agissant notamment des modalités d'inscription, de constitution et de dépôt de dossiers de candidature. Il recommande à cet effet aux concernés de suivre particulièrement les tranches d'antenne de la CRTV réservées à la Sûreté Nationale, notamment les émissions « **Canal Police** » (diffusées de lundi à jeudi dès **07h40**) et « **Au Service de Tous et de Chacun** » (chaque samedi à **15h30**).

Les candidats sont également encouragés à consulter le site de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale au www.dgsn.cm où les avis de concours sont publiés ou, à se rapprocher des Délégations Régionales de la Sûreté Nationale.

Par ailleurs, les inscriptions quant à elles se feront uniquement en ligne via le site www.dgsn-cm.org.

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale appelle le public à davantage de prudence et de vigilance face aux tentatives d'arnaques ourdies par des individus sans scrupules, qui promettent des places moyennant d'énormes sommes d'argent. Il invite les candidats à dénoncer des actes de cette nature afin que ces individus soient démasqués et traduits devant les instances judiciaires compétentes.



-Martin MBARGA NGUELE-